

Succession et plus value

Par **Cappuccino**, le **29/03/2019** à **17:36**

Bonjour, mon grand père est décédé je viens d hériter d'une maison dont ma mère âge de 70ans a le quart en usufruit suite au décès de mon père. Si je vends cette maison sera t elle considérée comme résidence principale ou y aura t il une plus value dessus? Merci

Par **ESP**, le **29/03/2019** à **18:20**

Bonjour

Si vous la vendez au prix de la succession, pas de problème.

Au dessus oui, plus-values pour chaque en fonction de la nature de ses parts.